

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE FACULTÉ PLENIER

19 septembre 2023 – 14h15

Salle Gabriel Marty

COLLEGE	NOM	Prénom	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
A	BIOY	Xavier	X			
A	BLANC	Didier	X			
A	DE GROVE-VALDEYRON	Nathalie	X			
A	BASSANO	Marie			X	NATHALIE DE GROVE-VALDEYRON 14H15
A	GAUDIN	Hélène				MATTHIEU POUMARÈDE 14H15
A	GINESTET	Catherine	X			
A	JULLIAN	Nadège		X		
A	NÉLIDOFF	Philippe			X	DIDIER BLANC 14H15
A	PELLE	Sébastien	X			
A	POUMAREDE	Matthieu	X			
B	BLIN	Olivier		X		
B	BRUGGEMAN	Maryline	X			
B	CHAZELLE	Alexandre		X		
B	FABRIES-LECEA	Eugénie			X	DIDIER BLANC 14H15
B	GROSCLAUDE	Laurent			X	SÉBASTIEN PELLÉ 14H15
B	IZAC	Laurent		X		
B	RIEUBERNET	Christelle	X			
B	SUTRA	Romy			X	MARYLINE BRUGGEMAN 14H15
B	TORRICELLI-CHRIFI	Sarah	X			
B	VARGAS-MAZAS	Estéban	X		X	14h-15h
BIATSS	BERSON	Alexandre			X	VANESSA GONALONS 14H00
BIATSS	BAUTISTA	Florian			X	VANESSA GONALONS 14H00
BIATSS	GONALONS	Vanessa	X			

COLLEGE Usagers licence	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
PARLONS CAMPUS	ROLLAND Théo	Titulaire				
	ARIECH Yanis	Suppléant	X			
	GONZALEZ Astrid	Titulaire				
	PAON Georgia	Suppléante	X			
	CLERC-ESPOSITO Loris	Titulaire				
	MIRAN Élisabeth	Suppléant				
	MIGAYROU Lou	Titulaire			X	GEORGIA PAON 14H00
	NEVES SIMOES COIMBRA Carla	Suppléante				
RÉUSSITE ET EXCELLENCE A LA FACULTÉ DE DROIT	YETTOU Alya	Titulaire	X			
	MENARD Maxime	Suppléante				

COLLEGE Usagers master et doctorat	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
RÉUSSITE ET EXCELLENCE A LA FACULTÉ DE DROIT	LAFOUX Mathieu	Titulaire			X	ALYA YETTOU 14H00
	MARTY Marie	Suppléante				
ÉCHANGE ET COOPÉRATION	CORDELIER Antoine	Titulaire				
	ARAGON Emma	Suppléant				
PARLONS CAMPUS	BARIOLET Léa	Titulaire				
	DJIBO Hairaty	Suppléante	X			
	TERRIDE Terence	Titulaire				
	BRUNET-LABROUCHE Hugo	Suppléant				

COLLEGE Personnalités Extérieures	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
Conseil régional Occitanie	SZTULMAN Marc	Titulaire				
	REGOURG Serge	Suppléante				
École des Avocats du Sud- Ouest Midi Pyrénées	CARRÈRE Thierry	Titulaire				
	CHAMAYOU Laurence	Suppléante				
Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse	ROUILLON VALDIGUIÉ	Titulaire				

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 19/09/2023

COLLEGE Personnalités Extérieures	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
Centre Régional de Formation Professionnelle Notariale	CATHALA Jean	Titulaire			X	CATHERINE GINESTET 14H00
	VIENNE Boris	Suppléant				
Tribunal Administratif de Toulouse	CARTHE MAZERES Isabelle	Titulaire			X	XIVIER BIOY 14H00
	DAGUERRE DE HUREAUX Alain	Suppléant				
Représentant des magistrats de l'Ordre judiciaire désigné par le Premier Président de la Cour d'Appel et le Procureur Général près cette Cour	FEIRRERA Chantal	Titulaire			X	CATHERINE GINESTET 14H00
	RASTOUL Franck	Suppléant				
AIRBUS	GAUDILLERE Pascal	Titulaire	X			
	TOUSSAINT Marc	Suppléant				
Personnalité élue	GRANEL Laurent	Titulaire				

INVITES	NOM	Prénom	Fonction	Présent
Madame	CITERICI	Hélène	RAF Faculté de Droit et Science Politique	X
Madame	BENTAIEB	Loubna	Faculté de Droit et Science Politique	X
Monsieur	THIOYE	Moussa	Président de section 01	
Monsieur	MOUTON	Stéphane	Président de section 02	
Monsieur	DELVIT	Philippe	Président de section 03	X
Monsieur	JAZOTTES	Gérard	Directeur de la FCV2A	
Monsieur	LEROY	Michel	Directeur de la FOAD – Anissa Vallet	
Madame	FABAS-SERLOOTEN	Anne-Laure	Responsable Antenne Montauban	X
Madame	DARIO	Aurélie	RAF FOAD	
Madame	PORCARIO	Stéphanie	Chef de Pôle Licence Droit	
Madame	PINQUIE	Marie-Pierre	Chef de Pôle Master Droit	X
Monsieur	FERREIRA	Daniela	SG École Européenne du Droit	X
Monsieur	MARTY	Marcel	Directeur du DSF - SCD	X
Monsieur	ALOS MELERO	José	Directeur des Études et de la Scolarité	
Madame	BOTTON	Antoine	Directeur IEJ	

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 19/09/2023

Monsieur	JACQUEMIN	Zoé	Directrice ESL	X
Monsieur	ANDRIANTSIMBAZOVINA	Joël	Directeur E2DSP	

Le conseil débute à 14h15.

Il est donné lecture des procurations.

1. Actualités

Un rapport d'étape doit être remis à l'HCERES le 07 octobre 2023. Il faut encourager les directeurs de masters à créer un conseil de perfectionnement en vue de la prochaine évaluation.

Cette année, tout en conservant l'ancien, nous avons essayé de renouveler la rentrée universitaire. Pour nos étudiants, elle a démarré le 28 août par les « universités d'été ». Elle vise à accueillir pour l'essentiel, les néo-entrants en L1. Ce qui représente 700 étudiants inscrits et présents tout au long des 4 jours. Ce qui représente la moitié des L1 néo-entrants de manière générale. Ce chiffre est chaque année en augmentation. Ce qui interroge aussi sur les évolutions possibles et à venir de cette pré-rentrée. On a certes été avantaagé avec un calendrier favorable, mais c'est un succès. Par ailleurs, on accueille les étudiants en classe préparatoire qui viennent directement en L2 et aussi les étudiants internationaux.

Le 1er septembre à lieu la pré-rentrée avec 1670 inscrits sur la journée. En L1, les inscriptions se sont clôturées ce 1^{er} septembre à minuit. Nous n'avons pas accepté de dérogation des inscriptions hors délai, car pour rappel, le doyen n'a pas de pouvoir de dérogation. Cette année, nous avons une capacité d'accueil en L1 droit général de 1430 étudiants néo-entrants et pour différentes raisons nous avons 1454 étudiants soit 24 étudiants de plus que la jauge. Nous avons plus de redoublants en L1 cette année ce qui représente entre 450 et 500 étudiants redoublants et réinscrits. Ce qui laisse entendre, qu'il y a un peu moins d'étudiants en L2. Par ailleurs, dans les autres filières : ESL, droit et gestion, droit et économie, Montauban, les effectifs sont stables. Au total, nous avons un petit peu moins de 2500 étudiants en L1.

La principale nouveauté cette année, c'est l'organisation du 04 au 08 septembre qui correspond à une semaine de rentrée pour nos étudiants. Le contexte est que l'examen d'entrée au CRFPA est organisé classiquement la première semaine de rentrée. Le problème étant, qu'il faut libérer deux fois deux grands amphithéâtres toutes les après-midi de la première semaine. Deuxième point, il y a une volonté de repousser la rentrée pour que les enseignants-chercheurs prennent un peu le temps pour faire de la Recherche. L'idée aussi, c'est de permettre au personnel biatss de mieux organiser la rentrée des étudiants en ayant plus de temps. Durant cette semaine, il a été proposé un accueil particulier par l'ESL d'un certain nombre de ses étudiants, un accueil particulier pour la filière droit et gestion et pareil pour nos étudiants en LASS. Par ailleurs, il a été organisé une journée par le Parlement des étudiants, une simulation parlementaire et un débat. Mais aussi, une séance relative aux VSS (violences sexistes et sexuelles). Des visites de Toulouse

ont été organisées par les associations étudiantes. Le tout étant couplé par l'organisation de soirée et café d'intégration. Le 08 septembre a été organisé une matinée d'accueil des étudiants en master avec l'idée qu'une part non-négligeable sont des primo-entrants. C'est un grand succès, car au moins 600 étudiants de masters ont répondu présent. On va en tirer le bilan du point de vue des étudiants et en ce sens, nous allons les interroger. Également, le point de vue des enseignants-chercheurs et des scolarités pour savoir si cela a été profitable. Étant entendu, qu'il y a des contraintes qui en résultent et la principale contrainte, c'est qu'il n'y aura pas de semaine de révision avant les examens au semestre 1 pour les étudiants. L'année prochaine, avec un calendrier identique, on pourra dupliquer cette rentrée.

Concernant le point pédagogique, malgré les efforts que l'on a fait pour prévenir un certain nombre de difficulté, notamment avec la charte de l'étudiant, nous avons rencontré deux difficultés majeures de violences entre étudiants dès la première semaine. S'agissant des violences verbales-écrites (sur des réseaux sociaux) et physiques, les réactions sont très simples, il y aura systématiquement une intervention en amphithéâtre, de surcroît un signalement au procureur de la république et d'autre part des poursuites disciplinaires. Pour l'heure, le conseil de discipline n'est pas forcément armé pour répondre vite. S'agissant des violences physiques, les étudiants concernés ont porté plainte, donc nous ne ferons pas de signalement au procureur, mais il y aura une procédure disciplinaire qui sera enclenchée. Il s'agit d'éviter et de prévenir ses comportements-là et de les sanctionner parce qu'il est intolérable que des étudiants soient en position de victime. Monsieur le doyen sollicite les enseignants-chercheurs et les chargés de TD afin de faire un rappel ferme pour tenter d'y remédier.

Cette année, les changements de groupe de TD n'ont pas été autorisés après la rentrée. L'année dernière, nous avons évoqué cette question, car nous avons été confrontées aux conséquences des changements de groupe de travaux dirigés motivés par l'angoisse de la sélection en master. Pour rappel, les étudiants de licence 1, 2 et 3 peuvent faire le choix de groupe de travaux dirigés lors de l'inscription pédagogique. Depuis plusieurs années, l'administration, pour arranger les étudiants a accepté les changements, sauf que ce qui était une situation exceptionnelle est devenu la norme. Le résultat de cette pratique a amené à la fermeture massive de certains groupes de travaux dirigés et inversement pour certains TD l'augmentation parfois drastique de groupe de travaux dirigés. Suite aux discussions qui découlent de ce capharnaüm, il a été décidé que les étudiants ont un délai pour faire l'inscription pédagogique et par conséquent plus aucune dérogation ne sera acceptée à compter de la fin des inscriptions pédagogique du 04 septembre 2023. Le premier avantage, c'est de mieux organisé la rentrée et d'avoir les emplois du temps plus rapidement, mieux connaître les chargés de TD... Les inconvénients, c'est qu'ils découvrent les matières un peu tardivement et se rendre compte que ce n'est pas forcément le bon choix. Cette année, nous allons réfléchir à l'orientation de nos étudiants. Par exemple, nous allons organiser des journées de l'orientation pour que les étudiants choisissent mieux leur discipline, en L1 au semestre 2 et en L2. Nous allons travailler à la prochaine accréditation, il faut réfléchir si nous laissons le libre choix, effectivement très large, ou bien restreindre les choix, ou si nous ajoutons un troisième TD.

S'agissant de l'École de droit, un certain nombre de nouvelles rassurantes ont été transmises avant les vacances. La suite étant, qu'un rendez-vous va avoir lieu le 25 septembre 2023 avec Monsieur le doyen Matthieu Poumarède, Monsieur le Président Hugues Kenfack et la direction générale de l'enseignement supérieur. Ce rendez-vous est essentiel dans notre relation avec le ministère, car nous avons besoin d'un arrêté ministériel pour créer une École au sens de l'article L713-1. Concernant les discussions avec le Président de l'UT Capitole, le poste de gestion financière de l'IEJ et de l'ESL va venir dans le giron de la faculté de droit pour plus de cohérence de l'ensemble. L'unité budgétaire, accordée par le Président, est une question en cours. S'agissant de la date de création de l'École, le Président a posé la date du 1^{er} janvier 2025.

S'agissant de la formation, nous allons rentrer sur une période de préparation, à la fois du rapport HCERES et à la fois, la préparation de la prochaine maquette de la nouvelle accréditation. D'ores et déjà, un groupe de travail « formation » s'est constitué. Il s'agit pour eux de réfléchir à la future licence, les masters et les différents diplômes autres. L'objectif de ce groupe de travail, c'est de rencontrer un certain nombre de personnes (services centraux, extérieurs). Deux choses se sont dessinées depuis la rentrée, dans le groupe 3 de Madame Larouer quatre séances de méthodologie introductive aux disciplines ont été mises en place. Par ailleurs, ont été revus les dispositifs d'accompagnement en première année. Une réunion va avoir lieu avec les enseignants de L1 pour présenter le dispositif « Réussi ton droit ». À l'intérieur de ce dispositif, il y a plusieurs dispositifs qui existaient déjà (GAINS, TSU, le tutorat) qui ont été rénovés pour être plus attractif.

Dernier point concernant la Recherche, nous travaillons à la question de la restructuration de la Recherche et à la création d'un centre de Recherche de l'École de droit. Le résultat du questionnaire Recherche va être diffusé à l'ensemble des enseignants-chercheurs dans les prochains jours.

2. Approbation du PV du conseil plénier du 06 juin 2023

En l'absence d'observations, le compte-rendu est **adopté, en l'état, à l'unanimité**.

3. Projet de conventions

Monsieur le doyen précise que depuis quelque temps, essayons de développer ce mode de partenariat avec des associations, des entreprises, des ordres professionnels ou des institutions administratives et juridictions.

- Suivi de projet de convention de partenariat AFJE (Association Française des Juristes d'Entreprise)
Les liens avec cette association datent de plusieurs années qui mènent un certain nombre d'actions de mentorat, de rencontres professionnelles, de stages, d'alternance, d'emplois, de formation continue, d'animation pédagogique des formations... L'idée, c'est de mieux formaliser cette convention avec des relais locaux. Cette convention est portée par Monsieur Laurent Grosclaude et Madame

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 19/09/2023

le Professeur Cécile Le Gallou. Par ailleurs, selon nos possibilités, ils expriment le besoin d'utiliser des salles de l'université pour leurs propres réunions. Cette dernière demande doit passer en CA en plus de la CEVE.

Ce point est adopté à l'unanimité.

- Convention avec l'ordre des avocats à la Cour de cassation pour les étudiants de master et doctorants. Convention de partenariat avec la 1ère Présidence de la Cour de cassation
Cette convention est portée par Monsieur le Professeur Sébastien Pellé. Elle a pour but de rapprocher nos étudiants en premier chef de cette juridiction. Participation à des manifestations à Paris et à Toulouse et possibilité de stage. Il restera à définir le volet scientifique avec ce partenaire.

Ce point est adopté à l'unanimité.

4. Candidature au poste d'assesseur Relations Internationales et Européennes

Madame le Professeur Zoé Jacquemin a pris récemment ses fonctions de directrice de l'École Européenne de droit. En lien avec cette nomination, il y a quelques mois, il a été décidé qu'il y aurait es qualité du directeur de l'ESL avec le poste de co-assesseur RI.

0 Contre, 0 Abstention et 30 Pour. La candidature de Madame le Professeur Zoé Jacquemin est adoptée à l'unanimité.

5. Scolarité

5 – A Modification de MCC master FCV2A

- DU Export control et sanctions économiques. La modification concerne la possibilité de valider un bloc de compétences qu'entraîne la validation de l'UE 5.
- DU Géomètre-expert. La matière « projet professionnel appliqué » devient, « dossier professionnel appliqué ». Plus un ajout de texte dans la rubrique « Professionnalisation » : La validation du Diplôme d'Université Géomètre-expert entraîne la validation du bloc de compétences n° RNCP34105BC04 "Appui à la transformation en contexte professionnel".
- DU Expertise judiciaire, kinésithérapeute. Annulation de la modification de l'intitulé du diplôme faite en mars 2023 pour un retour à l'ancienne dénomination : DU Expertise judiciaire, professionnels de santé.

Ces points sont adoptés à l'unanimité.

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 19/09/2023

5 – B Modification de MCC masters (Madame Marie-Pierre Pinquié)

Changement de nom de conseil CFVU à CEVE

- Droit des affaires parcours type Droit de la propriété intellectuelle, programme franco-espagnol. Mise en conformité de la maquette avec la maquette pédagogique du partenaire de l'université de Madrid.
- Certificat compliance officer et sécurité financière, spécialisation « Juriste conformité anti blanchiment et anticorruption ». Aucun changement par rapport à l'année dernière, mais avec le changement de conseil, autrefois CFVU, il faut passer les MCC en CEVE.

Ce point est adopté à l'unanimité.

5 – C ESL,

Dans le parcours de droit Social en L3, permutation des matières Droit civil des biens et Droit spécial des sociétés.

Une présentation des MCC pour le programme Jersey. Les étudiants partent 2 ans à l'institut de Jersey et 1 an à UT Capitoile. Il faut lire 60 ECTS à l'année.

Modifications de la maquette des enseignements délivrés à Toulouse Capitoile en L3 pour le programme MANNHEIM. Conformément à la convention de double diplôme qui unit nos deux établissements, les étudiants de Mannheim suivront les enseignements de L2.

Suppression du stage pour le DU RUSSE.

Ajout de la modalité Soutenance pour le mémoire pour le M2 MINTEC.

Ce point est adopté à l'unanimité.

6. Demandes de financement

6 – A Demande de subvention de 832€ pour le colloque de l'IRDEIC « 11ème Rencontre franco-allemande pour le Droit public » qui aura lieu les 03 et 04 novembre 2023.

Ce point est adopté à l'unanimité.

6 – B Demande de subvention de 1000€ pour le colloque de l'IRDEIC « L'état étranger en France » qui aura lieu les 16 et 17 novembre 2023.

Ce point est adopté à l'unanimité.

6 – C Demande de subvention de 2000€ pour le colloque de CTHDIP « La métaphore organiciste dans l'histoire de la pensée juridique » qui aura lieu les 02 et 03 novembre 2023.

Ce point est adopté à l'unanimité.

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 19/09/2023

6 – D Demande de subvention de 5000€ pour le colloque de l'IDP « Les 20 ans de l'AMF » à l'Assemblée Nationale à Paris le 24 novembre 2023.

4 abstention, 0 contre. Vote à la majorité. Un montant de 3000€ est accordé au lieu de 5000€ demandés.

6 – E Demande de subvention de 3000€ pour l'association étudiante Les Engagés pour la réalisation de plusieurs projets tels que des conférences avec des personnalités publiques, des cafés débats sur des sujets d'actualité et des événements citoyens. Le doyen précise que dans le mode actuel de fonctionnement, nous apportons du soutien pour des actions pédagogiques, universitaires adossé d'un budget.

9 contre 13 abstentions 4 Pour. Ce point est refusé à la majorité.

6 – F Demande de subvention de 814€ pour l'association des doctorants et Docteurs du Centre de Droit des Affaires, l'ADDCCA pour l'organisation du sixième colloque annuel sur le thème « Durabilité et Droit » le 30 novembre 2023.

Ce point est adopté à l'unanimité.

6 – G (Point ajouté) Demande de subvention de 502€ pour l'association étudiante IHEDN pour l'organisation d'une conférence qui a lieu le 19 octobre 2023. L'objectif c'est la diffusion d'un documentaire en présence du réalisateur. Ce documentaire concerne Airbus au premier chef et porte que les déboires d'Airbus aux États-Unis. Il sera diffusé devant les étudiants du DJCE, du droit des Affaires et d'autres Masters. Le montant demandé servira à payer la projection du film à hauteur 275€, 128€ pour le transport du réalisateur et 69€ pour l'hébergement du réalisateur.

Ce point est adopté à l'unanimité.

7. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 34.